



Conseil économique et social

Distr. générale
22 avril 2004
Français
Original: anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2004

10-28 mai 2004

Rapports quadriennaux (2000-2003) présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Charitable Society for Social Welfare	2
2. Association internationale de droit pénal	5
3. Médecins sans frontières	7
4. World Human Dimension	9



1. Charitable Society for Social Welfare*

(Statut spécial octroyé en 2000)

La Charitable Society for Social Welfare a pour objectif de proposer un modèle d'aide sociale efficace. Elle participe activement au développement national et social ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté. De 2000 à 2003, en termes bruts, le nombre de ses membres s'est accru de 1 400 personnes (+17,06 %). Pendant la même période, elle a su gagner la confiance des institutions des Nations Unies, d'autres organisations internationales et non gouvernementales et recevoir ainsi des fonds et un appui. En 2000, elle a participé à quelques unes des conférences tenues à l'initiative du Comité chargé des organisations non gouvernementales du Conseil économique et social. Elle a participé à la reprise de la session du Comité, à New York, du 17 au 28 janvier 2000, ainsi qu'à la conférence sur le développement social, à Genève du 26 au 30 juin 2000.

Elle a entrepris plusieurs projets en collaboration avec les institutions des Nations Unies présentes au Yémen. Elle a signé un accord avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour exécuter un projet Microstart en 2000-2002. Dans le cadre de ce processus, le PNUD lui a alloué 150 000 dollars des États-Unis. Elle a participé en qualité de coordonnateur des organisations non gouvernementales à la conception de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté sous la direction d'experts du PNUD et d'une équipe intersectorielle. En tant que membre du Comité national de préparation aux catastrophes, elle pourrait être l'un des agents de réalisation du Programme national de préparation aux catastrophes, de gestion des opérations et de relèvement.

Dans le cadre d'un accord de partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la Charitable Society for Social Welfare mène un projet dans le domaine de la santé en matière de reproduction et de la planification familiale, dont le FNUAP appuie l'infrastructure en fournissant du matériel médical pour 17 centres, en assurant une formation de base, en octroyant une bourse de maîtrise hors du Yémen à l'un des dirigeants du projet et en cofinçant un stage de formation court (Outils de gestion en matière de santé de la reproduction) à l'intention des professionnels de la santé de la société ainsi qu'un autre stage de formation court (Politiques et compétences de présentation dans le domaine de la santé en matière de reproduction) pour trois de ses dirigeants en Égypte. Selon les termes employés par le FNUAP dans son évaluation démographique de 2001 (*Country Population Assessment – Yemen (2001)*, p. 19**) à propos de sa collaboration étroite avec la société, celle-ci, qui est la plus grande organisation non gouvernementale au Yémen, propose un large éventail de services dans les domaines de l'éducation et de la santé, ainsi que dans le secteur social et des opérations de secours et a aussi participé à des activités dans le domaine de la population et de la santé en matière de reproduction.

La Charitable Society for Social Welfare a participé à l'échange d'informations démographiques et concernant la santé en matière de reproduction. Elle a bénéficié de l'appui de consultants et d'experts dans ce domaine. Elle a collaboré à la deuxième évaluation démographique du Yémen réalisée en 2001 et a

* Texte non revu par les services d'édition.

** Disponible en anglais uniquement.

participé activement à des ateliers sur l'élaboration du troisième programme de pays pour la période 2002-2006, qui ont eu un rôle formateur pour les membres du personnel qu'elle y a envoyés. Elle a également participé à d'autres ateliers et manifestations que le FNUAP a organisés de 2000 à 2003.

En collaboration avec le représentant du FNUAP qui préside le Groupe thématique des Nations Unies sur le VIH et le sida, la Charitable Society for Social Welfare a activement collaboré à la mise au point de la stratégie nationale de lutte contre le VIH/sida. Elle remplit les fonctions d'agent de réalisation du plan d'action de la stratégie nationale. La société a participé activement à la planification et à la mise en oeuvre de la campagne nationale sur le sida en 2002-2003. En 2002, le FNUAP a signé un accord par lequel il lui a été fait un don pour mener des activités de sensibilisation à la santé en matière de reproduction auprès des réfugiés du camp de Kharaz.

De par les vastes services qu'elle fournit aux réfugiés dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la nutrition et dans le secteur social, la Charitable Society for Social Welfare est en outre le partenaire local du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). En 2000, elle a signé un accord pour mener un projet concernant les soins de santé dans la région d'Al-Bassateen, dans le gouvernorat d'Aden. Cet accord a été renouvelé chaque année, mais est doté de budgets réduits et bénéficie d'un appui très limité de la part du HCR. En 1993, la Charitable Society for Social Welfare a créé une école élémentaire dans le camp de réfugiés, à laquelle le HCR a commencé à prêter un appui limité en 1999. En 2001, elle a signé un accord de partenariat avec le HCR pour offrir des soins de santé et mener une action éducative dans le camp. En vertu d'un nouvel accord, signé en 2003, la société fournit tous les services de santé, augmentant de ce fait sa contribution au projet. Le HCR a par ailleurs contribué à renforcer les capacités de la Charitable Society for Social Welfare en finançant des stages de formation à l'intention de ses cadres et en fournissant du matériel et du mobilier pour les structures de soins et l'école. Elle compte pour le moment développer sa coopération avec le HCR dans ce domaine.

De concert avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Charitable Society for Social Welfare a signé un accord avec le programme national de lutte contre la malaria pour mener des opérations de contrôle dans la vallée de Warazan, dans le gouvernorat de Taiz, et dans la vallée de Sah, dans le gouvernorat de Hadramour. Elle a bénéficié de l'appui technique du consultant de l'OMS spécialisé dans la malaria et de stages de formation lors d'activités de terrain menées en octobre 2002. Elle a activement participé en sa qualité de membre au Comité national de coordination du Fonds mondial contre la malaria et à la formulation de propositions pour lutter contre la malaria, la tuberculose et le sida. Elle a entamé des négociations par l'intermédiaire de l'OMS pour obtenir des fonds afin de réaliser des travaux de recherche et de mener des études de terrain sur la santé. Elle reçoit régulièrement de l'OMS des publications périodiques et des informations.

La Charitable Society for Social Welfare collabore étroitement avec les Volontaires des Nations Unies (VNU) pour que le travail bénévole soit reconnu, encouragé et facilité dans la communauté yéménite. C'est ainsi qu'elle a été nommée coordonnatrice nationale de l'Année internationale des volontaires. Elle s'est employée à ce titre à motiver les volontaires, à favoriser l'établissement et la distribution de documents d'information, d'éducation et de communication (IEC) et à mettre des informations en commun. Dans le cadre de cette coopération, elle a

participé au colloque de la cérémonie de clôture de l'Année internationale des volontaires à Genève, qui a été cofinancé par les VNU au Yémen.

Pendant la période allant de 2000 à 2003, elle a participé à deux stages de formation financés par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et organisés par le Ministère des affaires sociales dans le cadre du projet de protection de l'enfance. Elle a également participé à trois ateliers organisés par l'UNICEF sur la nutrition et la promotion de l'allaitement. Elle étudie par ailleurs les modalités d'un accord avec l'UNICEF dans le cadre d'un projet sur le développement de l'enfant pour mener des activités afin de promouvoir l'éducation des filles, des études et des travaux de recherche et recevoir un appui institutionnel qui serait également fourni au magazine *Osama*, le seul magazine yéménite sur l'enfance.

En tant que membre actif du Comité national de coordination du Fonds mondial, la Charitable Society for Social Welfare a mené de nombreuses activités dans le cadre de la suite donnée aux résolutions des Nations Unies. Ainsi, après l'adoption par l'OMS de résolutions sur la santé psychiatrique lors de la journée internationale de 2001, elle a ouvert un nouvel hôpital psychiatrique pour hommes à Sanaa, permettant ainsi à la population yéménite d'avoir plus facilement accès à ce type de services. Dans le cadre des programmes de lutte contre le sida, la malaria et la tuberculose, elle a activement participé à l'élaboration de propositions et à l'exécution de campagnes.

Elle a bénéficié de l'étroite collaboration et des consultations de nombreux fonctionnaires des Nations Unies, notamment du FNUAP, de l'OMS, du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), du HCR et du PNUD, dans différents domaines : population, développement, santé en matière de reproduction, planification familiale, information, éducation et communication.

En novembre 2001, la Charitable Society for Social Welfare a représenté la République du Yémen lors du colloque qui s'est tenu à Genève lors de la cérémonie de clôture de l'Année internationale des volontaires. Son directeur général y a présenté un document sur le rôle du volontariat dans la santé au Yémen dans lequel étaient exposées les réalisations de la société. Avec l'appui financier du HCR, elle a mené des campagnes de sensibilisation sur le VIH/sida auprès des réfugiés des camps de Kharaz et d'Al-Bassateen à Aden en 2002-2003. Dans le cadre d'une activité conjointe, elle a organisé un atelier qui a réuni des organisations non gouvernementales internationales et nationales à Sanaa en septembre 2002 et qui portait essentiellement sur l'établissement de contacts en vue de la création de capacités. Les travaux de la plupart des institutions des Nations Unies y ont été présentés dans des documents sur différentes questions telles que les besoins essentiels minimaux, le programme d'éradication de la malaria à l'île de Socatra, le renforcement des capacités et l'assistance technique aux sociétés nationales et des projets sur la nutrition dans le domaine de la santé. La participation des institutions des Nations Unies à cet atelier a été très appréciée par les autres organismes.

2. Association internationale de droit pénal*

(Statut consultatif octroyé en 1948)

1. Dix-septième Congrès international de droit pénal

L'Association internationale de droit pénal, une organisation dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, a axé ses activités sur la préparation de sa principale manifestation scientifique, à savoir le Congrès international quinquennal de droit pénal qui se tiendra à Beijing, en septembre 2004.

À la suite du Congrès de l'Association tenu à Budapest en 1999, consacré pour la première fois dans l'histoire de l'Association à un thème unique, les systèmes pénaux à l'épreuve du crime organisé le dix-septième Congrès international de droit pénal portera de nouveau sur plusieurs thèmes dans les quatre domaines traditionnels suivants : 1) droit pénal – partie générale, 2) droit pénal – partie spéciale, 3) droit procédural, 4) questions internationales.

Le dix-septième Congrès international de droit pénal se tiendra à Beijing, du 12 au 19 septembre 2004. On trouvera de plus amples informations à ce sujet à l'adresse suivante : <<http://www.chinalawsociety.com>>.

Les quatre thèmes retenus sont :

- La responsabilité pénale des mineurs dans l'ordre interne et international;
- La corruption et les délits apparentés dans les transactions commerciales internationales (thème dont l'étude contribue à la mise en oeuvre du Programme mondial des Nations Unies contre la corruption);
- Les principes du procès pénal et leur mise en œuvre dans les procédures disciplinaires;
- Les compétences criminelles concurrentes nationales et internationales et le principe "*Ne bis in idem*".

Ces thèmes ont été arrêtés lors de colloques préparatoires tenus à Vienne, Tokyo, Santiago du Chili et Berlin et dont les participants ont adopté, en se fondant sur des rapports généraux, des projets de résolution qui seront soumis pour examen et approbation au Congrès.

Les rapports nationaux soumis aux colloques préparatoires ainsi que les rapports généraux et les projets de résolution ont été publiés dans quatre volumes consécutifs de la *Revue internationale de droit pénal/International Review of Penal Law*, qui comptent au total plus de 2 200 pages.

Outre ces quatre thèmes, le Congrès comportera également des tables rondes sur les thèmes suivants :

- Aspects régionaux et nationaux du trafic de femmes et d'enfants (y compris les incidences du Protocole à la Convention de Palerme);

* Texte non revu par les services d'édition.

- Délinquance informatique, cyberterrorisme, pornographie envers les enfants et délinquance financière, thèmes qui ont aussi été arrêtés lors de colloques préparatoires à Rio de Janeiro et Athènes.

2. Corruption

Dans le cadre de sa contribution au Programme mondial des Nations Unies contre la corruption, l'Association n'a pas seulement choisi la corruption pour être l'un des quatre thèmes du prochain congrès international de droit pénal (voir plus haut); elle a aussi organisé un séminaire sur la Convention des Nations Unies contre la corruption à Paris au printemps 2003 afin de lancer un vaste débat entre les membres du Conseil de l'Association venus du monde entier.

La corruption a aussi été le thème du premier congrès international des jeunes pénalistes (voir plus loin).

Les jeunes pénalistes ont eux-mêmes organisé un autre séminaire international sur la corruption et les délits apparentés dans les transactions commerciales internationales à Budapest en septembre 2002.

3. Jeunes pénalistes

Au Congrès de Budapest, l'Association internationale de droit pénal a créé un Comité de jeunes pénalistes. En collaboration avec l'Institut supérieur international de sciences criminelles, elle a organisé à Syracuse (Italie) deux congrès de jeunes pénalistes sur les thèmes suivants :

Premier congrès :

- La Cour pénale internationale – application des législations nationales;
- La cybercriminalité;
- La traite internationale des femmes et des enfants;
- La corruption.

Deuxième congrès :

- Les perspectives contemporaines en matière de terrorisme.

4. Informations sur l'Association

L'Association a créé un nouveau site Web <<http://www.penal.org>> qui donne des informations générales sur ses activités.

On peut en outre avoir accès sur abonnement aux publications générales de l'Association et à la *Revue internationale de droit pénal*.

3. Médecins sans frontières *

(Organisation ayant obtenu le statut consultatif général en 2000)

Médecins sans frontières (MSF) est l'une des organisations médicales humanitaires indépendantes les plus importantes au monde. Chaque année, plus de 2 500 bénévoles – médecins, infirmières et autres membres des professions médicales, logisticiens, ingénieurs spécialistes de l'eau et de l'assainissement et administrateurs – sont envoyés par MSF auprès de 15 000 agents recrutés localement qui fournissent une assistance médicale dans près de 80 pays. MSF vient en aide aux victimes de conflits armés, d'épidémies et de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, ainsi qu'à des populations qui n'ont pas accès aux soins de santé du fait de leur isolement géographique ou social. Elle a reçu le prix Nobel de la paix en 1999.

Le réseau international de Médecins sans frontières est constitué de 18 sections nationales pour les pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine (Région administrative spéciale de Hong Kong), Danemark, Espagne, États-Unis, France, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse. Le Secrétariat international, situé à Bruxelles, coordonne les activités de liaison à Genève et à New York avec d'autres organisations internationales et avec l'Organisation des Nations Unies, y compris les États membres du Conseil économique et social. MSF a obtenu le statut consultatif spécial auprès du Conseil en 1993 et le statut consultatif général en 2000.

Les recettes de Médecins sans frontières proviennent dans leur grande majorité des dons de quelque 2 millions de donateurs privés à travers le monde. MSF reçoit également des dons d'organisations internationales et de gouvernements qui constituent jusqu'à 20 % de ses ressources totales, 2 % environ provenant du HCR et de l'UNICEF (chiffres de 2002). À l'aide de ces fonds, MSF a fourni des soins de santé de base aux réfugiés angolais rapatriés, aidé des réfugiés du Myanmar sur la frontière entre ce pays et la Thaïlande, assuré des soins médicaux pour les réfugiés angolais et congolais en Zambie et aidé des populations déplacées dans d'autres situations de crise.

S'efforçant d'améliorer la situation des populations en crise, Médecins sans frontières réunit dans son action des soins médicaux directs avec une mission de témoignage et de prise de parole. À partir de son expérience directe du terrain, MSF est en mesure de recueillir une information précise sur la situation et les souffrances des populations auxquelles elle vient en aide, exprimant sa préoccupation lorsque, par exemple, une protection suffisante n'est pas assurée aux populations civiles. Éventuellement, elle s'exprime également à propos de la qualité et de l'efficacité des actions de secours et des obstacles auxquels elles se heurtent, notamment l'insuffisance des conditions de sécurité pour les agents humanitaires et les difficultés d'accès aux populations concernées.

L'Organisation des Nations Unies offre selon MSF un cadre essentiel pour s'adresser aux États Membres et les mobiliser, notamment au Conseil de sécurité. Elle considère également que le Secrétariat et les institutions spécialisées de l'ONU jouent dans leurs domaines de compétence respectifs un rôle essentiel en matière humanitaire, et est acquise au dialogue, aux échanges et à la coopération en fonction

* Le texte de la présente communication n'a pas été revu par les services d'édition.

des exigences du moment.

Au cours des cinq dernières années, Médecins sans frontières a coopéré activement avec l'ONU, sur le terrain comme à Genève et à New York. Ses représentants ont participé à de nombreuses réunions « formule Arria » du Conseil de sécurité pour évoquer devant ses membres des questions particulièrement urgentes ou importantes, notamment à propos de la protection des civils dans les conflits armés (avril 2000) et de la situation humanitaire au Libéria (octobre 2001), en Angola (mars 2002), dans la région du fleuve Mano (mai 2002), en Iraq (avril 2003) et au Libéria de nouveau en septembre 2003. Les représentants de MSF à l'ONU ont également participé à nombre de conférences, notamment sur le rapport Brahimi, et à des colloques organisés par l'Académie mondiale pour la paix sur des thèmes tels que « Le devoir de protection » (février 2002) et « Le Conseil de sécurité des Nations Unies et la société civile : nouvelles priorités et nouveaux partenariats » (avril 2003).

En 1999, Médecins sans frontières a lancé une campagne sur la question du manque d'accès aux médicaments essentiels de la plupart des populations les plus vulnérables de la planète. MSF a établi un solide dialogue tant sur le terrain qu'au niveau international avec des représentants de gouvernements et de l'OMS, d'ONUSIDA, de l'UNICEF, de l'OMC et de la Banque mondiale, en vue de recenser les facteurs qui empêchent l'accès aux médicaments essentiels sur le terrain et d'y remédier, de faire en sorte que les droits des patients passent avant les intérêts financiers et d'encourager la recherche-développement concernant les maladies peu étudiées.

Médecins sans frontières poursuit également sa participation au Groupe international de coordination (GIC), créé conjointement en 1997 avec l'UNICEF et l'OMS en vue d'améliorer la coordination de façon à garantir la disponibilité des stocks de vaccins contre la méningite. En 2001, MSF a pris une part active à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la lutte contre le VIH/sida.

Par ailleurs, les représentants de Médecins sans frontières auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et à Genève ont participé à des réunions hebdomadaires du Comité permanent interorganisations sous la présidence du Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence. Des réunions analogues se sont tenues à Genève avec le Conseil international des agences bénévoles (CIAB) et le Comité directeur pour l'intervention humanitaire (SCHR), alliance regroupant des organismes d'aide humanitaire et de secours. MSF assure la présidence du SCHR depuis deux ans, et a représenté ce dernier à ce titre dans plusieurs instances. Les représentants de MSF ont évoqué à maintes occasions la situation tragique des réfugiés avec des responsables du HCR, du PAM et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Elle a également tenu un grand nombre de réunions avec des représentants du Secrétariat, des institutions spécialisées et des États Membres de l'ONU à New York et à Genève pour tenter d'améliorer les interventions humanitaires face à certaines crises. Parallèlement à ces nombreuses réunions et fonctions officielles, des consultations informelles et des échanges d'information ont lieu régulièrement à tous les niveaux, au Siège comme sur le terrain, entre MSF, des fonctionnaires de l'ONU, des pays donateurs et des États Membres de l'Organisation.

4. World Human Dimension*

(Organisation ayant obtenu le statut consultatif spécial en 2000)

Objectifs et activités : les objectifs de World Human Dimension (WHD) tels qu'énoncés dans sa charte sont les suivants :

« Constitution du capital immobilier, financier et matériel nécessaire au financement de ses activités; consolidation du rayonnement intellectuel des membres de la Fondation par la mise en œuvre de programmes et de projets visant à promouvoir à l'échelon national le progrès vers une société économiquement et socialement développée fondée sur la règle de droit ».

Des ouvrages de référence sur les organisations non gouvernementales donnaient les renseignements suivants à propos de WHD :

« Créée en juin 1991 et immatriculée comme fondation à but non lucratif par le Ministère russe de la justice. Ses principales activités consistent à engager des actions concertées d'organismes privés et d'ONG dans le domaine humanitaire, à coorganiser des conférences et des programmes sur des questions internationales ou liées aux activités de l'ONU (tels que le développement, les technologies de l'information et des communications, l'environnement et la surveillance de l'environnement, le problème des drogues, les droits de l'homme, etc.) ou à participer à ces conférences et programmes. Elle coopère également avec EMERCOM (Russie) pour réaliser des projets humanitaires. Affiliée au Département de l'information du Secrétariat de l'ONU, dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social de l'ONU. Également affiliée à l'Association internationale des Lions Clubs ».

Principaux liens avec des organisations et ONG

Pour mener ses activités, WHD s'associe à des organismes et ONG de réputation nationale et internationale.

En avril 2001, elle est devenue membre du Conseil des ONG de la Douma d'État de la Fédération de Russie.

Dans le cadre de ses travaux, le Conseil des ONG traite souvent de sujets concernant l'ONU (« Coopération internationale, diplomatie civile et recherche de la paix »; « Les relations internationales dans le monde contemporain », etc.).

Pendant la période faisant l'objet du présent rapport, WHD a établi des liens étroits avec l'Association internationale des Lions Clubs (elle a ainsi prêté son appui à plusieurs programmes d'échanges pour les jeunes pendant les étés 2000, 2001 et 2002) et avec l'ONG canadienne Peace on the Planet (avec laquelle elle a organisé en 2002-2003 un projet international à partir de dessins d'enfants sur le thème « Les enfants du monde contre la violence : les enfants dessinent la paix »).

WHD est membre du Comité des ONG et des organismes de bienfaisance de la Chambre de commerce américaine en Russie et en Ukraine, dont l'ordre du jour

* Le texte de la présente communication n'a pas été revu par les services d'édition.

aborde souvent les problèmes internationaux des ONG (« Legal problems confronting NGO and Charities Organizations. International Experience », 5 février 2002).

WHD se tient étroitement informée du programme de séminaires et de conférences organisés à Moscou par des ONG nationales et le Centre d'information de l'ONU. Elle a notamment assisté à un séminaire international sur le thème de l'écotourisme pour le développement durable au XXI^e siècle dans les pays en transition de la CEI, en 2002; à un séminaire du Centre d'information des Nations Unies sur « les programmes politiques, économiques et sociaux de l'ONU destinés aux représentants de la jeunesse des régions de Russie » (juin 2002); et à une table ronde sur le développement des institutions de la société civile dans la Russie contemporaine (juin 2003).

WHD a participé à l'organisation d'une conférence internationale sur la responsabilité sociale des entreprises en Russie sous le parrainage de l'UNESCO. Deux volets de la conférence se sont tenus à Moscou, en mai et septembre 2001, respectivement.

Liens de WHD avec l'ONU

WHD participe régulièrement à la conférence annuelle des ONG du Département de l'information. Ses représentants aux conférences de 2002 et 2003 ont été invités à participer à des programmes de radio de l'ONU. Ses représentants ont également été reçus par M. Giandomenico Picco, Représentant personnel du Secrétaire général pour l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations. L'un de ses représentants a prononcé une intervention à l'une des réunions de travail de la conférence de 2002.

En mars 2003, les représentants de WHD ont participé à la quarante-septième session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU et elle a fait don à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld d'un ouvrage intitulé « A Book for Peace ».

Au cours de la période considérée, WHD a participé aux travaux du Committee on Teaching about the United Nations (Conférence sur l'environnement, l'éducation et l'ONU, tenue en janvier 2002, au Siège de l'ONU à New York; Conférence sur l'alphabétisation, le 31 janvier 2003, au Siège de l'ONU à New York).

Par ailleurs, WHD a participé activement aux salons sur l'aide internationale et les échanges organisés en Europe par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en 2002, 2003 et 2004 (28-29 janvier).

Plusieurs magazines et revues ont publié une analyse de notre représentante à New York, M^{me} Valentina Golubnichy sur les activités humanitaires de l'ONU et le rôle des salons sur l'aide internationale et les échanges dans l'aide internationale humanitaire.

Projets en cours

Depuis juillet 2003, la Fondation s'associe à la réalisation d'un projet de banque de données sur les langages de signes accessible par l'Internet qui vise à améliorer la communication entre les personnes jouissant de leurs facultés auditives

et les sourds et les malentendants. Ce projet est réalisé en association avec International Lions Club, dont il est candidat à une bourse spéciale.

Actuellement, et jusqu'à septembre 2004, WHD est associée à la réalisation d'un projet visant à appuyer la participation de l'équipe nationale russe handisport aux Jeux paralympiques qui auront lieu en Grèce en septembre 2004. Ce projet a été exposé lors du premier Salon international Sport' 04, qui s'est tenu à Moscou du 31 mars au 2 avril 2004, auquel WHD a participé en qualité d'ONG. Ces deux projets répondent aux objectifs définis par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 48/96 du 20 décembre 1993 énonçant des règles pour l'égalisation des chances des handicapés.
